

# Rapport annuel du président pour 2022

à l'attention de l'Assemblée générale du 12 mai 2023 Chers membres
Chères et chers collègues
Mesdames et Messieurs

Permettez-moi de commencer ce rapport par une remarque personnelle. C'est le 13e rapport annuel que j'ai l'honneur d'écrire en tant que président de l'ASOEC. Les 12 dernières fois, mon premier lecteur a toujours été notre membre d'honneur et ancien membre du comité Willi Heussler. Willi, vous le savez, est décédé en février 2023. C'est donc aussi pour lui que j'écris ce rapport.

Dans le rapport annuel 2021, j'avais déjà brièvement indiqué que les personnes qui ne se sentent pas appartenir au sexe inscrit dans le registre de l'état civil peuvent modifier leur inscription de sexe à l'office de l'état civil de manière non bureaucratique. Après une bonne année, nous pouvons dire que l'introduction de cette nouvelle possibilité s'est déroulée sans problèmes et que les éventuelles craintes d'abus ne se sont pas concrétisées. Le fait que l'un ou l'autre cas ait été dramatisé par les médias ne change rien au fait que, pour la grande majorité des personnes qui ont fait usage de cette possibilité, un souhait de longue date s'est réalisé. Au moment où je rédige ce rapport, une étude commandée par l'OFEC (réalisée par l'Université de Fribourg) est en cours et j'espère que vous êtes très nombreux à avoir rempli le questionnaire.

Ce qui a commencé le 1er janvier 2007 avec l'introduction de la loi sur le partenariat a connu un changement important le 1er juillet 2022. Depuis cette date, il n'est plus possible de créer de nouveaux partenariats enregistrés, car tout le monde peut désormais se marier. Le "mariage pour tous" est arrivé. C'est bon qu'en matière de mariage aussi, la loi reflète enfin la réalité vécue depuis longtemps dans la société.

Je ne veux pas dissimuler le fait que l'introduction n'a pas eu lieu à un moment idéal pour les offices de l'état civil.

En été, c'est la haute saison des mariages, c'est le temps des vacances. Et auparavant, j'étais partie du principe que nous allions mettre en œuvre le "mariage pour tous" dans l'Infostar NG.

Mais il est bien sûr évident qu'après la votation populaire de septembre 2021, l'introduction du "mariage pour tous" devrait se faire le plus rapidement possible. C'est pourquoi nous ne nous sommes pas opposés à une introduction au 1er juillet 2022 lors de la procédure de consultation de l'époque. Il ne fallait surtout pas que des obstacles techniques retardent l'introduction. C'est pourquoi nous travaillons maintenant avec des solutions de contournement. Cellesci sont certes un peu compliquées.

Mais comme toujours, nous avons montré que nous pouvions aussi les gérer. L'UIS et l'OFEC ont fait de leur mieux pour nous. Merci beaucoup!

Nous avons à nouveau fait un pas en avant dans la révision de l'ordonnance sur les émoluments en matière d'état civil.

Le nouveau groupe de travail sous la direction de l'OFEC pourra probablement clore le sujet au milieu de l'année 2023. Mais je ne peux évidemment pas encore dire quand l'OEEC révisée pourrait entrer en vigueur.

Alexandra Rohrer, Massimo Di Nucci et moi-même représentons l'ASOEC dans ce groupe de travail.

L'année dernière, je me suis inquiété à plusieurs reprises de l'avenir d'Infostar NG et de la date à laquelle il pourrait enfin être introduit. Mais depuis la fin de l'été/automne, je suis vraiment très optimiste quant à une introduction à la fin de 2024 ou au 1er janvier 2025. Notre association est en contact avec l'Unité Infostar et la CEC afin de contribuer à la formation. On peut partir du principe que le travail de formation ne sera pas important. Et nous disposerons suffisamment tôt de la base de données d'essai pour nous familiariser avec le nouvel Infostar.

Maintenant, l'année 2022 comme résumé thématique:

# Assemblée générale

Après qu'aucune assemblée générale n'a eu lieu en 2020 et que l'assemblée générale de 2021 a dû être organisée par écrit, nous avons enfin pu nous réunir à nouveau au cours de l'année de référence: les 13 et 14 mai 2022 à Lucerne. Manifestement, le comité n'était pas le seul à ressentir le besoin de se réunir. Les membres sont également venus en nombre comme jamais depuis des nombreuses années. 151 personnes s'étaient inscrites, dont des membres d'honneur et des invités de la Suisse et de l'étranger. Cela m'a fait très plaisir. Mais ce grand nombre était aussi un peu surprenant, ce qui explique que la salle à notre disposition était un peu étroite. Je vous prie de m'en excuser. Nous avons observé une minute de silence en mémoire de notre membre d'honneur et ancien président, Fritz Leuenberger, et de la présidente de la commission de formation, Annagreth Fausch.

Les points annuels de l'ordre du jour (procès-verbal, rapport annuel, comptes annuels 2021, proposition et cotisation 2023) n'ont donné lieu à aucune discussion et ont été rapidement approuvés. En raison de la bonne situation financière, la cotisation des membres ne sera pas perçue en 2023. De même, les

coûts supplémentaires attendus (+7%) pour le papier de sécurité ne seront pas imputés.

L'élection de Réjane Anklin (canton de Genève) au comité directeur est une grande joie pour moi. Nous sommes à nouveau six et la représentation régionale est plus équilibrée qu'auparavant.

Sous «Divers», Alexandra Rohrer a donné des informations sur les efforts de harmonisation de la formation dans les régions linguistiques.

Vincenzo Lava, nommé membre d'honneur l'année précédente, a été honoré et a reçu un certificat d'honneur et du vin.

Willi Heussler était absent pour cause de maladie et je lui ai remis le diplôme d'honneur à une date ultérieure, lors d'un délicieux dîner.

Tous deux étaient très heureux.

Brigitte Schweizer, notre directrice de notre secrétariat de longue date, a été nommée membre d'honneur pour son grand engagement au sein du secrétariat, de la formation et de la commission de formation et d'examen. Elle a également reçu un diplôme d'honneur.

Le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur le site internet.

Après la partie statutaire, nous avons été mis au courant par l'Office fédéral de la justice dans différents domaines. Deux autres exposés, le samedi matin, ont complété la partie professionnelle de l'assemblée.

- «Informations de l'OFEC» de Dr. David Rüetschi, Chef de l'OFEC
- «Mariage pour tous» de Michel Montini, OFEC
- «Infostar NG» (avec présentation) de Rodolfo Semprevivo, Anita Mathys et Andrea Oehler, UIS
- «Maternité de substitution; enjeux psychologiques des nouvelles formes de parentalité» par Elodie Antony, Services transnationaux, Genève
- «Tâches de l'APEA» de Rita Gettkowski, Service juridique de l'APEA Lucerne-Campagne

Les échanges personnels lors des apéros et des repas m'ont semblé cette année presque plus intenses et joyeux que d'habitude.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui, par leur présence, ont contribué à la bonne réussite de cette assemblée générale. Je me réjouis déjà énormément à notre réunion à St-Gall.

## Comité

Egalement cette année, le comité s'est réuni à quatre reprises. S'y est ajoutée la retraite, dont je parlerai dans un chapitre séparé. Lors de cette retraite et après l'élection de Réjane Anklin au comité, nous avons redéfini les ressorts.

Roland Peterhans Président, consultations, médias
Alexandra Rohrer Vice-Présidente, formation, médias

Doris Leutwyler Examen professionnel Sonja Wyss Site web / médias sociaux Réjane Anklin Site web / médias sociaux

Massimo Di Nucci Finances

Si quelqu'un/e a comparé la répartition des ressorts avec celle de l'année dernière, il/elle constatera qu'ils ne sont plus tout à fait les mêmes.

Le ressort «Assemblée générale» n'existe plus. Celle-ci est principalement organisée par le secrétariat et nous réglons désormais chaque année le soutien du comité selon des critères «géographiques».

La présentation vers l'extérieur, le travail avec les médias (presse écrite, radio, télévision, mais aussi médias sociaux) prennent de plus en plus d'importance, raison pour laquelle nous avons créé de nouveaux ressorts dans ce domaine. Et puis, nous avons désormais un «invité permanent»: David Rüetschi, chef de l'OFEC, est toujours présent à nos réunions (ou là où cela fait sens du point de vue thématique). Cet échange est précieux et je remercie chaleureusement David pour sa présence et sa réflexion.

Le 11 novembre 2022, le comité, les présidentes des commissions de formation et d'examen ainsi que le secrétariat se sont réunis pour une retraite. Nous nous sommes penchés de manière approfondie sur l'avenir de notre association: la communication, le site Internet, les médias sociaux, les finances (y compris l'indemnisation des membres des commissions, des enseignants et des experts), la formation initiale et continue, notre image professionnelle. Nous en parlerons lors de l'assemblée générale.

# Remise des diplômes

La cérémonie de remise des diplômes a également pu avoir lieu cette année. Le 14 décembre 2022, j'ai eu le plaisir, avec la présidente de la commission d'examen, Karin Schifferle, de remettre leur brevet à 39 personnes.

David Rüetschi, chef de l'OFEC, a prononcé le discours de célébration et la cérémonie a été encadrée musicalement par Manon Mullener et Larissa Murangira. Là aussi, l'apéritif qui a suivi a montré à quel point on aime faire la fête ensemble.

# Associations cantonales, associations étrangères

# **Argovie**

L'association argovienne s'est réunie le 8 septembre 2022 à Brugg. Après la démission du président Adrian Keller et de la caissière Sibylle Stutz, trois nouveaux membres du comité ont été élus, Tamara Zbinden reprenant également la présidence.

J'ai remercié le comité et les membres et exprimé ma joie de voir l'association continuer (avec en partie de nouveaux membres du comité et une nouvelle présidence).

## Genève

Notre participation à l'assemblée de l'association genevoise a été un peu difficile, car j'ai d'abord dû annuler ma participation, puis également Alexandra. Notre nouvelle membre du comité, Réjane Anklin (membre de l'association genevoise), a représenté l'ASOEC. Un grand merci.

# Neuchâtel

Aucun membre du comité n'a malheureusement pu participer à l'assemblée de l'association neuchâteloise.

## Zurich

Le 5 avril 2022, j'ai participé à l'assemblée générale de l'association zurichoise à Winterthur. Les affaires statutaires ont été suivies d'un spectacle au Technorama, d'un apéritif et d'un dîner. Un événement joyeux et réussi.

## Valais, Vaud

Les associations de ces deux cantons se sont dissoutes. Je le regrette. Il ne reste plus que quelques associations cantonales et la communauté d'intérêts de la Suisse centrale. Les activités de l'association suisse sont d'autant plus importantes.

#### **Autriche**

Alexandra Rohrer et moi-même avons participé au congrès de l'association autrichienne à St. Pölten en octobre 2022. Nous avons également présenté ensemble un exposé d'une demi-heure intitulé "Nouveautés de la Suisse". Comme toujours, ce fut un congrès intéressant avec des exposés passionnants et un long colloque spécialisé qui a donné un aperçu du travail quotidien (comme chez nous, pas toujours facile) des offices de l'état civil autrichiens. Et bien sûr, la partie sociale et culinaire a également fait plaisir. La présidente Franziska Weber a démissionné. Ingrid Schwarz dirige l'association jusqu'aux prochaines élections ordinaires.

# Allemagne

L'association allemande tenait sa réunion de travail fédérale en même temps que nous (comité directeur, commission de formation et d'examen) étions à notre retraite. Personne n'a donc pu se rendre à Bad Salzschlirf.

Fin 2022, le président de l'association fédérale a démissioné. Klaus Holub a également été président de l'association bayaroise pendant de nombreuses and

lement été président de l'association redefale à demissione. Riads fiolid à egalement été président de l'association bavaroise pendant de nombreuses années et a donc toujours été invité à notre assemblée générale pendant plus d'un quart de siècle. Je souhaite de tout cœur à Klaus le meilleur pour les temps à venir, peut-être un peu plus calme.

Volker Weber est désormais à la tête de l'association fédérale. Il sera l'invité à notre assemblée à Saint-Gall. Je souhaite à Volker beaucoup de joie, de satisfaction et de succès dans ses nouvelles fonctions.

#### Bavière

L'association bavaroise a tenu son assemblée juste avant la nôtre, raison pour laquelle aucun membre du comité n'a pu se rendre à Cobourg. J'ai donc été d'autant plus heureux que le président de l'association bavaroise, Mathias Müller, se soit tout de même rendu à Lucerne.

# **Bade-Wurtemberg**

Deux semaines après le congrès en Autriche, j'ai pu représenter notre association au congrès du Bade-Wurtemberg à Fribourg-en-Brisgau.

Les exposés étaient intéressants et l'échange social naturellement merveilleux. Une fois de plus, j'ai été étonné par les dimensions de l'événement : 600 personnes dans la salle et 1200 personnes supplémentaires ont participé en ligne.

# Fédération européenne

Alexandra Rohrer a participé au congrès de la Fédération européenne des officiers de l'état civil à Bratislava en mai 2022 et y a donné des nouvelles de l'état civil suisse.

# Événements, réunions, séminaires

L'assemblée annuelle de la <u>Conférence des autorités cantonales de surveillance</u> <u>de l'état civil (CEC)</u> s'est déroulée par voie écrite. Mais notre comité a participé avec une grande délégation au séminaire spécialisé qui a lieu chaque année à Brunnen.

J'apprécie beaucoup que nous y soyons toujours invités. L'échange avec la CEC et l'OFEC est toujours précieux.

Réjane a représenté notre association à l'assemblée générale de <u>l'Association</u> <u>suisse des services des habitants</u> à Genève.

Lors d'un séminaire de <u>l'Association suisse des services des habitants</u>, j'ai eu le plaisir de présenter à St-Moritz un exposé sur les «Nouveautés de l'état civil».

Mireille Oberson et Lauriane Genser (toutes deux de la Fédération genevoise) ont participé au <u>colloque international CIEC</u> sur les formulaires plurilingues en tant que représentantes de l'ASOEC. Un grand merci à elles.

#### Etat des membres

Le nombre des membres au 31.12.2022 se compose comme suivant:

Membres collectifs	436
Membres individuels	169
Membres d'honneur	11
Total	616

# Formation et perfectionnement

Après deux années difficiles dues à la pandémie, l'enseignement a repris son cours normal. La formation, respectivement la préparation à l'examen professionnel ont pu se dérouler normalement. Il en va de même pour l'examen luimême.

L'année dernière, j'ai brièvement expliqué que le comité et la commission de formation étaient en contact avec le GLEC afin de proposer une formation et

une préparation à l'examen professionnel encore plus uniformes. D'autres discussions ont eu lieu à ce sujet. Elles se poursuivront et nous vous informerons dès que nous aurons des résultats concrets. De toute façon, je suis heureux de constater que la volonté d'uniformisation est présente de tous côtés.

Et c'est avec plaisir que je vous informe que le comité a réélu tous les membres de la commission de formation et d'examen fin 2022. Je remercie chaleureusement tous les membres de la commission pour leur grand engagement!

Je suis également très heureux que l'on parvienne toujours à trouver de bons successeurs pour les enseignants et les experts. Là aussi, un grand merci!

#### **Consultations**

Pour la mise en œuvre du <u>«mariage pour tous»</u>, l'OFEC a invité notre association et la CEC à prendre position sur la directive de l'OFEC et sur la directive technique de l'UIS. Je remercie l'OFEC et l'UIS pour leur bonne préparation.

Nous n'avons pas été invités à prendre position sur la loi fédérale sur les services d'identification électronique («loi sur l'e-ID»), mais nous avons tout de même donné notre avis.

Nous saluons bien entendu la création d'une e-ID.

Dans le domaine de l'état civil, il est important que les fiancés, les reconnaissants, etc. puissent prouver clairement leur identité. Que ce soit au moyen d'un passeport ou d'une carte d'identité ou par voie électronique est secondaire. Mais cela devient délicat lorsque la carte d'identité électronique est établie par exemple sur la base d'un permis de séjour pour étrangers. Il doit être clair pour nous ce qui a servi de base à l'établissement de l'e-ID.

Nous avons également soulevé la question de savoir si, dans un avenir peutêtre plus lointain, le sexe devait vraiment figurer dans l'e-ID.

Il faudra également régler la question de l'utilisation de l'e-ID dans le domaine de l'état civil et de la possibilité d'épargner à la clientèle certaines démarches administratives grâce à l'e-ID.

L'OFEC nous a également demandé, dans le cadre de la révision de la <u>directive</u> <u>sur le mandat pour cause d'inaptitude</u>, si l'office de l'état civil devait facturer des émoluments à l'APEA lorsque celle-ci se renseigne auprès de l'office de l'état civil pour savoir s'il existe un mandat pour cause d'inaptitude.

Nous sommes ici clairement d'avis que ces renseignements doivent être fournis gratuitement. Il est dans l'intérêt public que l'office de l'état civil fournisse ces renseignements.

Mais nous pouvons aussi imaginer que l'APEA ait la possibilité d'obtenir cette information directement de l'Infostar.

Nous avons pris position de manière détaillée sur l'initiative parlementaire Stamm (Walliser) / <u>Autoriser le double nom en cas de mariage</u>. Le projet propose deux solutions. L'ASOEC rejette les deux solutions. Ni la «petite solution» ni la «grande solution» ne vont assez loin dans la libéralisation. L'objectif devrait être de trouver une bonne solution pour l'avenir à moyen terme. Pour cela, nous devrions renoncer à la fixation stricte sur le nom de célibataire. Et le «nom d'alliance» devrait pouvoir devenir un nom officiel (non seulement dans le passeport mais aussi dans le registre d'état civil). Il n'est plus nécessaire d'avoir un nom de famille commun (sauf si les personnes concernées le souhaitent). En exagérant un peu et de manière informelle, on pourrai dire que les fiancés peuvent «composer» chacun/e un nom de famille (pas forcément le même) à partir des noms qu'ils portaient au moment du mariage et des noms de célibataire des deux fiancés.

Et les noms des enfants devraient également être inclus dans le projet. Dans sa prise de position du 9 octobre 2007 sur l'avant-projet de modification du CC en matière de nom et de droit de cité des époux et des enfants, notre association avait déjà indiqué comment le droit du nom devait être aménagé. Sur le fond, notre déclaration d'alors est toujours valable.

Et comme chaque année, nous avons renoncé à prendre position lors de procédures de consultation auxquelles notre association était invitée, mais qui ne concernaient pas directement l'état civil.

#### Secrétariat

Lors de l'assemblée générale, je vous ai présenté la remplaçante de Brigitte Schweizer pour le secrétariat général et le secrétariat de la formation et des examens. Cependant, ce n'était pas le bon poste pour elle.

Mais je suis très satisfait que nous ayons pu engager deux successeurs en job sharing, Martina Gattlen et Rachel Zafrani. Toutes deux se sont déjà bien intégrées et je suis convaincu qu'elles nous soutiendront tous au mieux. Soyez les bienvenues!

## Remerciements

La partie la plus simple de mon rapport annuel est toujours celle des remerciements; je peux en effet la reprendre telle quelle de l'année précédente. Mais il est très important pour moi d'exprimer encore et toujours ces remerciements très sérieux. Nous avons tous besoin de nous pour assurer l'avenir de notre association et de l'état civil suisse.

C'est pourquoi, une fois de plus je remercie de tout cœur

- aux membres de la commission d'examen
- aux membres de la commission de formation
- aux experts de l'examen professionnel fédéral
- aux enseignants des divers cours de formation
- aux membres de la commission Infostar
- à la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil (CEC)
- à l'Office fédéral de l'état civil (OFEC)
- à l'Unité Infostar (UIS) et au groupe d'experts Infostar NG
- à vous, chères officières et chers officiers de l'état civil, chers membres, qui par votre engagement quotidien rendez de nombreux clients satisfaits, voire heureux
- au bureau et au secrétariat de l'examen
- à mes collègues du comité.

## **Finalement**

Selon certaines études, 15% du lectorat lisent un article jusqu'au bout. Si c'est quelques points de pourcentage de plus pour ce rapport, j'en suis ravi. Le rapport est un peu plus long que les années précédentes. Mais je trouve qu'il se sont passé beaucoup de choses et je voulais vous en parler.

Merci de votre intérêt.

Association suisse des officiers de l'état civil Roland Peterhans, Président

Zurich, fin mars 2023